

CONSEIL MUNICIPAL :compte rendu

Séance ordinaire du 27 octobre 2011

Date de la convocation :20 octobre 2011

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de Mmes Menuey Aurélie et Perrin Catherine.

M. Zeller Michel est désigné comme secrétaire de séance.

Lors de la lecture du compte-rendu de la séance ordinaire du 29 septembre 2011 , Mme Grenot Isabelle signale qu'elle avait indiqué souhaiter faire partie du groupe de conseillers souhaitant s'impliquer dans la mise en place d'un conseil des jeunes.

Le conseil a ensuite, approuvé à l'unanimité sauf indication contraire :

- Les décisions modificatives concernant le budget forêts :
En fonctionnement 15 500€ de dépenses et recettes nouvelles, aucune modification en investissement
- Le budget supplémentaire de la commune :
+ 16 800€ en recettes et dépenses de fonctionnement
+ 57 155€ en recettes et dépenses d'investissement
- L'assiette des coupes pour 2012
- Le contrat de vente ONF
- Le contrat d'approvisionnement en grumes et bois de trituration au prix de 33€ht la tonne + 0.30€ht la tonne en tant qu'adhérent à PEFC.
- Le contrat de cubage et d'expertise proposé par l'ONF
- Le tableau rectificatif, le prix de la portion : 50€ et le rôle d'affouage s'établissant à 178 bénéficiaires.

- La vente d'herbe pour 2012, le maire étant chargé de son organisation.
- Le renouvellement de la location de la parcelle ZI 41 au prix de 350€ et ce , par 8 voix pour et 3 contre

- Le conseil a ensuite approuvé à l'unanimité :
- L'annulation de la prise en charge du loyer de Mlle Pataillot et la location à Mlle Adolphe.
- L'annulation de la prise en charge des loyers/ M.Mercier et M.Grenot Armand – Mlle Chevalier
- La convention d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif proposée, comme les années précédentes, par le conseil général jusqu'à fin 2016 pour un coût de 0.30€ par habitant.
- La participation de Mme Grenot Isabelle au groupe souhaitant s'impliquer dans la mise en place d'un conseil de jeunes.

Après quelques informations, l'ordre du jour étant épuisé, le Maire a levé la séance.

A Esprels, le 31 octobre 2011

Le Maire